

25 nov 2020 -11:01

La ministre De Sutter présente sa note politique pour les Télécommunications: « Une transition digitale inclusive, tant pour les entrepreneurs que pour les citoyens »

*La ministre fédérale des Télécommunications Petra De Sutter a présenté aujourd'hui ses projets à la Chambre, à la Commission de l'Économie, de la Protection des consommateurs et de l'Agenda numérique. Les années à venir seront cruciales dans le domaine de la 5G, de l'intelligence artificielle et de la numérisation, mais dans le même temps, la ministre De Sutter souhaite que personne ne soit laissé de côté : « Un "digitest" garantira que tout le monde, tant les citoyens que les entreprises, soit pleinement impliqué dans la révolution numérique. »*

La note de politique générale Télécommunications de la ministre De Sutter s'appuie sur l'agenda numérique au niveau européen. Ainsi, la Belgique suivra étroitement les travaux relatifs au « Digital Services Act » européen, qui vise à adapter la législation sur l'e-commerce datant d'il y a 20 ans. Nous créerons de la sorte un cadre clair et moderne pour l'e-commerce international et les principales plateformes Internet, et nous veillerons à ce que les consommateurs soient mieux protégés.

Un autre dossier sur lequel on travaille beaucoup en Europe - et qui doit rapidement recevoir un contenu belge - concerne l'élaboration d'une stratégie sur l'intelligence artificielle (IA). « Chacun sait que l'AI comporte à la fois des opportunités et des risques », indique la ministre De Sutter : « Des recherches seront par conséquent menées au niveau européen pour déterminer si la réglementation actuelle en matière de sécurité des produits et de responsabilité est adaptée à ces nouvelles technologies. Dans le même temps, nous devons travailler sur une nouvelle réglementation concernant la transparence, par exemple dans le domaine des algorithmes. Un plan d'action national aidera nos entreprises et notre secteur académique à tirer parti des investissements européens dans le cadre du Digital Europe Programme. »

#### Mise aux enchères des droits de la 5G

La Belgique veut jouer un rôle moteur au niveau international dans le domaine du numérique. Un aspect important à cet égard est le déploiement d'un réseau 5G en Belgique. Il incombe au Gouvernement fédéral d'organiser la mise aux enchères des droits de la 5G. Tout est mis en œuvre pour que cette mise aux enchères ait lieu en 2022. Ce déploiement est un prérequis pour une transition digitale réussie. « Bon nombre d'entreprises et de secteurs attendent pour démarrer dans ce domaine », poursuit la ministre De Sutter : « Il ne s'agit pas de pouvoir regarder des vidéos plus rapidement sur les smartphones mais de permettre des interventions médicales vitales, d'optimiser des processus logistiques et de garantir une mobilité durable "intelligente". Nous sommes conscients des préoccupations. En collaboration avec le ministre de la Santé compétent, je veux mettre à la disposition des citoyens des informations correctes sur la 5G, d'une manière professionnelle et fondée sur des preuves - avec les rapports scientifiques en main. Les directives européennes en matière de santé sur la 5G sont très claires et nous ne nous en écarterons pas. »

Personne ne doit être laissé de côté

La ministre Petra De Sutter souhaite que chacun puisse prendre part à la « digitalisation » et à la « transition ». C'est pourquoi la ministre compte mettre en place un « digitest », par analogie avec le test « gender » et le test d'impact sur la pauvreté, afin d'évaluer l'accessibilité de la politique vis-à-vis des personnes ayant moins de compétences numériques. Chacun continuera à avoir accès à toutes les informations et à tous les services. Parallèlement, un nouveau Plan Digital permettra d'améliorer les connaissances générales - des citoyens et des entreprises - en matière de digitalisation et de télécommunications. Un autre objectif vise à amener plus de filles à suivre les orientations STEM dans l'enseignement. La ministre De Sutter conclut : « Le digitest garantira que personne ne reste au bord de la route. Nous voulons associer cela au renforcement des compétences numériques générales. Parmi les autres chantiers, citons notamment le développement d'un comparateur automatique des prix pour permettre aux clients de changer plus facilement de fournisseur de télécommunications, l'instauration de tarifs sociaux plus accessibles pour les offres groupées Internet-TV et l'élaboration d'un plan d'action national pour aider les entreprises - en particulier les PME - à passer à un commerce plus numérique. Si la crise actuelle de la Covid-19 a manifestement accéléré le processus, elle a en même temps fait clairement apparaître que trop de commerçants restent à la traîne. Nous voulons les aider, pour que personne, y compris parmi nos entrepreneurs, ne soit laissé de côté. »

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la  
Fonction publique, des Entreprises publiques, des  
Télécommunications et de la Poste  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://desutter.belgium.be>  
[info@desutter.fed.be](mailto:info@desutter.fed.be)

Tobias Daneels  
Porte-parole  
+32 486 14 88 13  
[tobias.daneels@desutter.fed.be](mailto:tobias.daneels@desutter.fed.be)